Lôemploi en temps de crise

Sous la dir. De Catherine Spieser, Rueil Malmaison : Éditions Liaisons, coll. « Liaisons sociales », 2013, 265 p.

Adoptant une approche résolument pluridisciplinaire, cet ouvrage collectif du *Centre dôEtudes de lôEmploi* propose une analyse des différentes facettes de la crise de lôemploi. La crise étudiée ne se limite pas à lôépisode de récession économique entamé en 2009, un des apports majeurs de lôouvrage étant précisément de resituer les évolutions actuelles dans une perspective historique plus longue et de montrer comment les changements observés dans les trajectoires individuelles dôemploi, dans les processus de négociation collective et dans les politiques publiques sôinscrivent souvent dans des mutations déjà à lôî uvre. La comparaison internationale, présente aussi bien dans les chapitres rédigés par les économistes ou les juristes que par les politistes ou les sociologues, constitue également un apport essentiel de cet ouvrage en ce quôelle permet à la fois un contrepoint à la situation française actuelle, mais aussi une mise en regard des trajectoires comparées des institutions ayant trait à lôemploi et à la protection sociale en Europe. Cette forte dimension internationale est dôautant plus enrichissante quôelle nôempêche pas un croisement dôapproches macro, méso et micro : elle se décline au contraire aux trois niveaux, lôanalyse des politiques publiques nationales sôaccompagnant de réflexions sur les négociations collectives au niveau des entreprises ou des branches et sur les situations des différents groupes sociaux appréhendées cette fois au niveau individuel. Après une première partie (*Lôétat de la crise*) plutôt centrée sur le niveau micro et mobilisant essentiellement des méthodes quantitatives, la deuxième partie (*La bataille de lôemploi*) sôappuie davantage sur des approches qualitatives pour éclairer les dynamiques de négociation collective au niveau méso tandis que la dernière partie (*Action publique et instruments de gestion de la crise*) croise approches économiques et juridiques dans une perspective plutôt macro.

Dans le chapitre 1, V. Simonnet, D. Trancart et E. Danzin sôintéressent aux trajectoires des jeunes et des seniors au début de lôépisode de crise en les contrastant avec des épisodes antérieurs de stagnation ou dôembellie économique. Si le début de la crise a renforcé les différences observées entre jeunes hommes et jeunes femmes avec notamment un plus grand nombre de transitions vers lôemploi pour ces dernières, les situations des femmes et hommes seniors se sont quant à elles rapprochées, la part du chômage augmentant pour les unes et les autres. Les auteures nous montrent donc comment les trajectoires individuelles sont plus ou moins influencées par les variations conjoncturelles et comment ces variations peuvent affecter différemment non seulement les transitions entre emploi et non-emploi, mais également la qualité de lôemploi (temps de travail, type de contrat) selon lôâge et le sexe, les ajustements se réalisant par exemple davantage à travers une dégradation de la qualité de lôemploi que par du non-emploi pour les jeunes femmes.

La dimension du genre constitue également le cî ur de lôanalyse menée par A. Eydoux dans le chapitre 2 qui analyse lôévolution, en Allemagne et en France, des inégalités femmes-hommes en termes de taux de chômage, dôinactivité, de travail à temps partiel, dôemplois à durée déterminée, etc. Ce chapitre mobilise différentes hypothèses pour éclairer les relations

entre conjoncture économique et emploi des femmes, ces dernières pouvant être vues en cas de récession comme une *main-dœuvre tampon* ou au contraire comme une main-dœuvre « moins chère » *de substitution*. Lœhypothèse dœ*autonomie relative* montre enfin comment la relation entre conjoncture économique et emploi féminin est influencée par la perception quœont les femmes de leur intégration sur le marché du travail qui dépend elle-même des institutions et des politiques publiques en place (politique sociale, fiscale, familiale, politiques de lœemploié). Le chapitre revient donc sur les réformes françaises et allemandes des dernières décennies qui ont pu affecter le lien entre conjoncture économique et emploi des femmes et constate quœen dépit dœaméliorations notables le schéma patriarcal continue de structurer ce lien. Lœépisode de crise illustre en particulier à quel point certaines politiques publiques augmentent le risque de reproduction voire de renforcement des inégalités femmes-hommes (dispositif de chômage partiel qui profite essentiellement aux hommes, baisse des effectifs dans les secteurs publics de la santé et de lœéducation qui emploient beaucoup de femmes).

F. Sarfati et N. Vezinat se focalisent dans le chapitre suivant sur un groupe social précis : les jeunes en formation par alternance dans le secteur bancaire pour montrer que ce groupe nœest finalement pas si homogène et que la crise a en particulier fait émerger des différences importantes à la fois en termes de possibilités de carrière, de la perception quœen ont ces apprentis et des stratégies quœils mettent en œuvre pour favoriser leur insertion. La crise affecte ainsi davantage les chances de recrutement des gestionnaires de portefeuille tandis quœelle a plutôt des effets sur le contenu du travail des gestionnaires de patrimoine. Là encore, au-delà des effets propres de la crise, ce chapitre révèle des comportements et des stratégies ancrées dans un contexte plus général de réforme des systèmes dœemploi et de protection sociale, les jeunes interrogés mettant par exemple en avant lœabsence de certitude sur leur retraite pour parfois repousser leur entrée dans la vie active.

Dans le chapitre 4, T. Amossé et E .Kalugina sœintéressent aux liens existant entre quantité et qualité de lœemploi et du travail et interrogent lœévolution de ce lien pendant lœépisode de crise. À partir dœun certain nombre dœindicateurs, ils remarquent une très légère amélioration de la qualité de lœemploi et du travail pendant lœépisode de crise (confirmée à secteur et catégorie dœemploi donnés) parallèlement à une légère convergence sectorielle et entre pays européens même si les situations demeurent hétérogènes. Parmi les hypothèses évoquées pour expliquer cette évolution globalement favorable : la destruction dœemplois de relativement moins bonne qualité pendant la crise (*effet de composition*) ainsi quœun possible *effet de perception*, les personnes ayant conservé leur emploi étant amenées à relativiser la difficulté de leur travail lorsque dœautres nœen ont plus. Au-delà de ces hypothèses générales, les configurations institutionnelles nationales (et notamment lœimportance relative de la flexibilité interne ou externe) contribuent également à expliquer les ajustements relatifs entre quantité et qualité de lœemploi et du travail.

Les chapitres 5 et 6 nous donnent à voir à travers des approches qualitatives les situations contrastées de deux entreprises industrielles durant lœépisode de crise. Dans le chapitre 5, A. Bory et A. Oeser présentent le cas de lœusine Molex, fermée en 2009. Cette fermeture ayant été très médiatisée, cœest lœoccasion pour les auteures de proposer une analyse croisée des discours mobilisés par les salariés, la direction, mais aussi par la presse. Lœenquête menée

auprès des salariés montre que les difficultés à retrouver un emploi valorisant et le contexte social marqué par la réforme des retraites et le processus de désindustrialisation structurent bien davantage les discours des salariés licenciés que la dénonciation des choix de la direction du site. Le chapitre 6 présente le processus de reconversion dans lôindustrie photovoltaïque du site automobile de Bosch à Vénissieux. A. Jobert et M. Meixner montrent que ce processus sôexplique par une conjonction de facteurs liés à la singularité du mode de gouvernance et à la tradition de dialogue social du groupe Bosch, à la spécificité du contexte local ï le groupe ayant déjà fermé deux usines en France ï à la mise en place dôoutils originaux (notamment une « commission de recherche de solutions industrielles » et la construction dôun « CV de site » mettant en avant les atouts du site en matière de compétences), à une mobilisation syndicale originale et coordonnée avec les syndicats allemands, et à la capacité de faire circuler lôinformation au sein du groupe pour identifier ses potentiels nouveaux besoins. Cet exemple de reconversion réussie permet plus largement de montrer les transformations du dialogue social dans un contexte de complexification de lôorganisation des entreprises notamment internationales. La négociation apparaît alors comme un processus dynamique dont lôobjet est la co-construction dôun nouveau projet et qui suppose une logique dôengagement fort et des prises de risque accrues du côté des salariés comme de la direction.

Dans le chapitre 7, Catherine Spieser fait appel à la littérature des relations industrielles et des variétés de capitalisme pour montrer comment les différents niveaux de négociation et de régulation sôarticulent en Allemagne, en France et en Italie, pour produire des règles de flexibilité du temps de travail et notamment de chômage partiel, différentes dans ces trois pays. En Allemagne, pays de négociation collective corporatiste centralisée, une alliance de crise entre patronat et syndicats a poussé lôÉtat à accorder plus de flexibilité dans les règles de chômage partiel. Parallèlement, dôautres mécanismes tels que les comptes épargne temps, des accords dérogatoires ou encore des actions de conseil de gestion de crise par les syndicats ont également été mobilisés comme outils de compromis afin de privilégier le maintien dans lôemploi. En Italie, le dispositif ï déjà ancien ï de chômage partiel (la *cassa integrazione* évoquée plus longuement dans le chapitre 9) a été particulièrement mobilisé, mais la gestion de crise est également passée par des accords dérogatoires (sur le temps de travail, les heures de repos, le droit de grève, lôabsentéisme) qui ont été, à la différence du cas allemand, imposés par le patronat plus que négociés, comme le montre lôexemple emblématique de Fiat. En France enfin, les négociations dôentreprise bien quôelles se soient développées au cours des années 2000, sont nettement moins fréquentes quôen Allemagne ou en Italie et ont peu contribué à la gestion de lôépisode de crise récent, les négociations demeurant dominées par le niveau interprofessionnel. La France reste donc caractérisée par un mode dôajustement reposant essentiellement sur la flexibilité externe et des licenciements en lien avec un usage limité du chômage partiel.

R. Duhautois et O. Calavrezo nous montrent pourtant dans le chapitre suivant que, si le recours au chômage partiel demeure en moyenne beaucoup plus limité en France quôen Allemagne ou en Italie, son utilisation pendant la crise récente a bondi, concernant près de 670 000 salariés en 2009 en dépit dôune évolution de la structure productive (baisse de lôindustrie et de la part de lôemploi dans les grandes entreprises) qui laissait supposer un moindre recours à ce dispositif que lors de la crise de 1993. Après une présentation du cadre

législatif encadrant ce dispositif, les auteurs proposent une analyse comparative entre la crise de 1993 et celle de 2009. Dôun point de vue sectoriel, la part du secteur industriel, notamment lôindustrie automobile mais aussi le secteur du textile-habillement-cuir demeurent les premiers utilisateurs du dispositif. Du côté des salariés, les plus touchés par le chômage partiel sont les hommes, relativement peu diplômés, souvent ouvriers et travaillant dans le secteur industriel. Néanmoins, lôextension du dispositif a contribué à diversifier la population des salariés concernés par le dispositif. Enfin, ce chapitre met en avant deux points fondamentaux quôéclaire ensuite lôanalyse de R. Dalmasso dans le chapitre suivant : dôune part lôécart massif constaté entre le nombre dôheures de chômage partiel demandées par les entreprises puis autorisées par lôadministration et le nombre dôheures effectivement utilisées, dôautre part, la plus forte probabilité pour un salarié ayant connu un épisode de chômage partiel dôêtre sans emploi un trimestre voire un an plus tard.

Le chapitre 9 part du constat que le chômage partiel a constitué en France la législation de crise par excellence comme le montrent les nombreux aménagements et assouplissements dont il a fait lôobjet pendant la crise récente (indemnisation plus élevée, augmentation de la durée maximale par salarié, relèvement du plafond dôheuresé). Pour éclairer son utilisation en France, R. Dalmasso nous invite à une comparaison avec lôItalie qui permet finalement de mettre en lumière les insuffisances du dispositif français. Dans les deux pays, les dispositifs apparaissent dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale et côest à partir du milieu des années 1970 quôils commencent à constituer une alternative aux licenciements pour motif économique dans des contextes de difficultés profondes et durables. Cependant, contrairement à lôItalie où le contrôle administratif concernant la situation économique et financière de lôentreprise sôest renforcé, la France semble se caractériser par une inefficacité de ce contrôle comme lôillustre notamment la sous-utilisation des droits de tirage de chômage partiel accordés aux entreprises. En outre, la protection des contrats de travail, bien réelle pendant la période de suspension du contrat, devient très incertaine à lôissue de la période de chômage partiel. Pour que le chômage partiel remplisse enfin sa fonction de protection des contrats de travail, deux voies sont donc suggérées par lôauteur : un renforcement du contrôle des instances de représentation du personnel et lôinstauration dôun véritable mécanisme de garantie dôemploi qui constituerait une sorte de contrepartie de lôaide financière accordée à lôentreprise pendant la crise.

Le chapitre suivant, sôil évoque également les dispositifs de chômage partiel en comparaison européenne, développe une analyse plus large de lôensemble des politiques de lôemploi mobilisées dans les deux temps de la crise (soutien à lôéconomie en 2007-2010 puis rigueur en 2011-2012) en distinguant mesures passives et actives. Dans le premier temps de la crise, les mesures ont essentiellement consisté à renforcer lôindemnisation du chômage et à développer des soutiens au revenu tandis que la modération salariale et le chômage partiel jouaient un rôle de préservation de lôemploi. Les mesures actives ont été en revanche relativement peu mobilisées hormis pour les jeunes. Le deuxième temps de la crise est marqué à lôinverse par de fortes réductions de la générosité des prestations sociales (allocations chômage, retraites). Parallèlement, le secteur public est particulièrement affecté par les réformes mises en place sur cette période combinant des réductions massives dôemploi (éducation, santé) et la promotion dôun double mouvement de privatisation et de

décentralisation des services publics (suivant les théories du New Public Management). En dépit de ces grandes tendances, C. Erhel et C. Levionnois insistent cependant sur les spécificités institutionnelles des différents modèles sociaux que conservent les pays durant lôépisode de crise.

Le dernier chapitre (R. Dalmasso, B. Gomel, É. Serverin) se concentre à nouveau sur le cas français et analyse les réformes du marché du travail ayant eu trait à la mobilité externe sur longue période. Lôapparition du chômage de masse dans les années 1970 a dôabord poussé le législateur à encadrer les licenciements pour motif personnel comme pour motif économique. À partir du milieu des années 1980 se développe lôidée de sécurisation des parcours professionnels fondée sur le principe dôun compromis entre une plus grande facilité de rupture en échange dôobligations plus grandes de reconversion ou de reclassement des salariés. Enfin, depuis le milieu des années 2000, deux nouvelles logiques viennent compléter les précédentes. La première consiste en une facilitation des ruptures des contrats de travail : après les échecs des CNE et CPE, la création de la rupture conventionnelle constitue le symbole de cette logique. La seconde correspond à une mise en avant de plus en plus marquée du non-salariat comme moyen de lutte contre le chômage, comme le montre la création du régime de lôauto-entrepreneur. Cette seconde logique connaissant dôimportantes limites, lôévolution générale des réformes du contrat de travail semble finalement se caractériser essentiellement par deux éléments : lôaccroissement de la flexibilité interne des contrats de travail notamment via le temps partiel parallèlement à lôaugmentation des ruptures sans conflit.

En conclusion, bien que les matériaux qualitatifs et les données mobilisées dans les différents chapitres se réfèrent essentiellement à la première phase de la crise économique, la perspective historique plus large adoptée par les nombreux auteurs de cet ouvrage rend les analyses menées toujours pertinentes et éclairantes. La démonstration de lôutilisation de « la fenêtre de la crise » comme opportunité pour asseoir et légitimer certaines politiques déjà promues avant lôépisode de récession semble notamment toujours dôactualité dans la deuxième phase de la crise qui touche particulièrement les pays européens.

Mathilde Guergoat-Larivière
CNAM et CEE